

**Conseil d'établissement**  
**9 juin 2022**  
**18h30**

**Présents :**

Mme Mazouzi, M. Segueda, M. Oussaden ; représentants des parents  
Mme Ait, Mme Sedjelmassi, M. Chouinard, M. Lanctôt ; représentants des enseignants  
Mme Giacomodonato ; représentante des professionnels.  
Mme Teoli ; représentante du personnel technique et de soutien  
Douae Ouhammou, Jamaica Joy Angela Y. Gomez ; représentantes des élèves  
M. Fortin ; directeur

**Absent :**

Mme Scrumeda, Mme Zaiter, Mme Mboubas; représentante des parents,

**1- Ouverture de l'assemblée.**

Après vérification du quorum, ouverture de l'assemblée à 18h30.

**2-Adoption de l'ordre du jour du 9 juin 2022**

Proposée par Mme Ait,  
Appuyée par M. Lanctôt.

Adoptée à l'unanimité.

**3-Adoption du procès-verbal du 24 février 2022**

Proposée par M. Chouinard,  
Appuyée par M. Lanctôt.

Adoptée à l'unanimité.

**4- Suivi au procès-verbal 24 février 2022**

Aucun.

**5-Période réservée au public**

Aucune représentation.

**6- Période réservée au conseil étudiant**

**.1 Consultation des élèves**

A la demande des membres du conseil d'établissement, la consultation auprès des élèves de l'école La Voie s'est faite auprès du conseil étudiant et portait sur le code de vie et l'encadrement des élèves en général. Les élèves du conseil étudiant ont fait un bon portrait de la situation et ils ont souligné que le code de vie de l'école et l'ensemble de l'encadrement des élèves répondent aux attentes et ne sont ni trop stricts, ni trop permissifs. Des échanges ont également eu lieu sur un code vestimentaire et à l'unanimité les élèves disent être contents de ne pas en avoir à l'école La Voie. L'autre sujet abordé est la question des retenues pour les retards et les absences non motivées. Ils aimeraient les voir disparaître expriment que pendant la pandémie elles ont été suspendus et que cela n'a pas entraîné de conséquences. C'est une discussion qui pourra être poursuivie à la rentrée de 2022 avec le nouveau conseil étudiant.

Enfin, soulignons que les élèves ont participé activement aux échanges et qu'ils ont souligné que la majorité des élèves étaient satisfaits de l'encadrement qui est mis en place à l'école La Voie et qu'ils apprécient le soutien que l'école offre aux élèves. Une belle consultation.

## **.2 Bilan de l'année**

Les élèves du conseil étudiant ont fait un excellent travail cette année en réussissant, malgré les conditions sanitaires reliées au coronavirus, plusieurs activités et quelques nouveautés. Ils ont été très impliqués et ont réalisé des activités thématiques à l'Halloween, à Noël, à la Saint-Valentin, à Pâques et à la fin de l'année. Ils ont aussi apporté un grand leadership pour répondre aux différentes demandes des élèves dans des conditions difficiles.

Les membres du conseil d'établissement tiennent à souligner l'excellent travail du conseil étudiant de l'école La Voie, vous remercient et vous félicitent de ce beau travail.

## **7- Dossiers pour prise de décision**

### **.1 Projet éducatif : suivi et orientations 2022-2023**

Un des enjeux de notre projet éducatif est le soutien aux apprentissages qui consiste à offrir des mesures d'aide aux élèves à risque. Les programmes d'aide se poursuivent en vue de soutenir les élèves en difficulté. Les services d'aide sont donc offerts pour plusieurs matières aux élèves de tous les niveaux : français, mathématique, science, anglais. L'aide aux devoirs et les études dirigées se déroulent en fin de journée à raison de 2 séances par semaine. L'école du samedi à distance a enregistré un nombre d'élèves record ainsi que le ProjetAdo (pour les élèves d'accueil et d'adaptation scolaire) en collaboration avec l'organisme PROMIS. Un ajout d'une mesure en embauchant un enseignant pour des sous-groupes spécifiques en français a été ajouté pour soutenir un nombre anormalement élevé d'élèves à risque.

Proposée par Mme Teoli,  
Appuyée par Mme Ait.

Adoptée à l'unanimité.

### **.2 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence : bilan et actualisation**

Présentation du plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école et évaluation des résultats. Ce plan est demandé à tous les établissements par le Gouvernement du Québec qui a voté la loi 56 il y a quelques années. L'école La Voie poursuit son excellent travail et sa volonté de contrer l'intimidation et toutes les formes de violence. C'est un dossier qui a toujours été une préoccupation de l'école et qui a été traité avec sérieux. Le plan a été mis en place selon les 3 grandes priorités de l'école La Voie: *sensibiliser, prévenir et agir*. Cette année, les 2 objectifs principaux sont de diminuer les cas de cyber intimidation et d'assurer une surveillance sécuritaire et active auprès des élèves. Les résultats sont très satisfaisants (seulement 19 situations associées uniquement à la cyber intimidation a été recensée cette année) et la lutte contre l'intimidation et la violence (verbale, physique, sexuelle) est en général bien circonscrite. L'école en fait une évaluation et des réajustements au besoin. L'objectif, en raison des constats de cette année, est de cibler les interventions de prévention aux comportements des jeunes sur les médias sociaux et les différentes plateformes. La recommandation est donc de poursuivre les objectifs du plan de cette année pour celui de l'an prochain. (Rf document en annexe)

Proposée par Mme Mazouzi,  
Appuyée par Mme Chouinard.

Adoptée à l'unanimité.

### **.3 Budget Pro Forma.**

Les membres du conseil d'établissement acceptent le budget Pro Forma 2022-23 tel que présenté.

Proposée par M. Segueda,  
Appuyée par M. Lanctôt.

Adoptée à l'unanimité.

### **.4 Code de vie**

Il n'y a pas de modification au code de vie pour 2022-23 suite à la consultation et à la recommandation des élèves du conseil étudiant qui juge que le code de vie actuel répond bien aux objectifs d'encadrement des élèves tout en étant juste et raisonnable. Voir le document en annexe.

Adoption :  
Proposée par Mme Ait,  
Appuyée par Mme Teoli.

### **.5 Frais scolaires : cahiers d'activités**

Présentation de la liste des cahiers d'activités, cf. document ci-joint.

À la demande de la direction, un montant de 100\$ sera demandé aux parents pour les dépenses supplémentaires demandées par un tiers qu'entraîne le programme international. Voir le document en annexe.

Proposée par M. Sedjelmassi,  
Appuyée par Mme Teoli.

Adoptée à l'unanimité.

### **.6 Transfert de fonds**

Il est proposé de transférer l'argent du fonds 4 au fonds 9 pour permettre le financement des projets et des sorties éducatives 2022-23.

Adoption :  
Proposée par M. Lanctôt,  
Appuyée par Mme Ait.

Adoptée à l'unanimité.

### **.7 Rapport des activités du conseil d'établissement 2022-2023**

Les activités pédagogiques ont pu se mettre en place malgré la pandémie : les cours en présentiels ont repris sans vraiment d'interruption, les récupérations, les mesures d'aide aux élèves, l'école du samedi en virtuel, la salle d'études, l'aide individuelle, etc. Notre enjeu de réussite du plus grand nombre d'élèves inscrit dans notre projet éducatif a pu se maintenir dans sa quasi-totalité. Là où les élèves ont été pénalisés, c'est au niveau des sorties culturelles et éducatives qui ont été totalement annulées ainsi que toutes les activités parascolaires. Un autre volet où nous avons dû user d'efforts considérables a été le suivi des élèves pour de l'aide psychosociale. Étant toujours à la limite pour desservir toutes les demandes, notre équipe a fait un travail remarquable pour venir en aide à tous ceux qui en avaient besoin. Enfin, là où il a été impossible de reconduire ce qui était mis en place avant la crise du

coronavirus c'est toute notre panoplie d'activités parascolaires. Sur ce plan, tout a été annulé en raison de la pandémie. Il y a cependant un volet où nous avons réussi à donner aux élèves un événement spécial de graduation pour les finissants qui a été couronné d'un extraordinaire succès, ce qui a certainement été la plus belle réussite de l'année pour la vie étudiante.

En conclusion, nous avons donc pu offrir des services éducatifs de qualité malgré les restrictions et les contraintes que nous avons. Mission accomplie dans les circonstances.

Adoption :

Proposée par M. Segueda,

Appuyée par Mme Mazouzi.

Adoptée à l'unanimité.

## **.8 Sorties**

Propositions des sorties éducatives et culturelles inscrites à l'annexe.

Adoption :

Proposée par Mme Teoli,

Appuyée par M. Chouinard.

Adoptée à l'unanimité.

## **7 -Dossiers pour information**

### **.1 Session des examens de juin**

La session des examens de juin est prévue du 10 au 22 juin inclusivement. L'horaire a été distribué aux élèves ainsi qu'aux parents par le portail. Chaque niveau aura entre 5 et 7 examens afin de valider les apprentissages et compléter le bilan académique de 2021-2022 qui s'est déroulé dans des conditions presque normales. Le bulletin devrait être disponible par la plateforme numérique à la fin juin. Document en annexe.

### **.2 Calendrier scolaire**

Dépôt du calendrier scolaire 2022-23 et explications données quant aux journées pédagogiques. cf. document ci-joint.

### **.3 Prévision de clientèle 2022-23**

La prévision de clientèle pour 2022-23 est sensiblement la même que l'an dernier pour la rentrée du mois d'août. La répartition des élèves selon les niveaux se lit comme suit : 8 groupes en 1<sup>re</sup> secondaire, 8 groupes en 2<sup>e</sup> secondaire, 8 groupes en 3<sup>e</sup> secondaire, 6 groupes en 4<sup>e</sup> secondaire et 6 groupes en 5<sup>e</sup> secondaire. Il y aura 2 groupes pour le programme international au 2<sup>e</sup> cycle et 3 groupes au 1<sup>er</sup> cycle pour un total de 12 groupes. À ce jour, le centre de services nous alloue 5 classes d'adaptation scolaire. cf. document ci-joint.

### **.4 Étapes et bulletins 2022-2023**

Le ministre de l'éducation a annoncé le retour à la normale pour l'an prochain en réintroduisant les 3 étapes pour l'année scolaire 2022-2023. Il y aura donc comme auparavant 2 remises de bulletin (en novembre et en février) avant le dernier envoi de fin d'année après la troisième étape à la fin en juin. La pondération des étapes devrait également être celle prescrite par le régime pédagogique d'avant la pandémie.

### **.5 Agrandissement**

Il y a beaucoup de travail qui se fait pour la préparation des travaux par la firme d'architectes, mais nous n'avons toujours pas de date précises pour le début des travaux. Le président du conseil d'établissement va relancer le ministère pour un retour de la lettre envoyée à l'automne. Les membres du conseil d'établissement demandent de faire une rencontre du comité pour faire le suivi de l'état de la situation. Le responsable du projet du CSSDM devrait donner les dernières information émanant du ministère avant les vacances.

## **8- Rapport du délégué au comité central de parents, informations, correspondance**

### **.1 Suivi**

Aucun.

### **9- Varia**

**Aucun.**

### **10- Levée de la séance à 20h30.**

Proposée par M. Oussaden,  
Appuyée par M. Ait.

**NOTE :** La direction de l'école La Voie tient à remercier les membres du conseil d'établissement pour leur implication, leur belle collaboration, la qualité de leur intervention et elle a insisté sur le climat agréable qui a toujours prévalu lors des réunions.

MERCI BEAUCOUP!

Respectueusement soumis par

Lucien Fortin  
Directeur